

demande d'inscription

Voie spécifique réservée aux candidats de Khâgne
admissibles aux concours des ENS

année universitaire 2020-2021

entrée en 3^e année de Licence
information et communication

inscription aux épreuves orales d'admission⁽¹⁾ :

- Entreprises et institutions
- Médias
- Marque
- Ressources humaines et conseil
- Le Magistère

Comment avez-vous connu le CELSA ? _____

photographie
(solidement collée)

Nom (en lettres capitales) : _____

Prénoms : _____

Nom du mari (s'il y a lieu) : _____

Nationalité : _____

Age (au 31 décembre 2020) : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : code postal _____ ville _____
_____ pays _____

Profession du père : _____
de la mère : _____

Nombre de frères et sœurs : _____

Adresse à laquelle doit être envoyé le courrier : _____

code postal _____ ville _____ pays _____

téléphone (pour communication urgente) _____

Adresse actuelle des parents : _____

code postal _____ ville _____ pays _____

téléphone (pour communication urgente) _____

(1) Vous ne pouvez cocher qu'une seule case correspondant au concours auquel vous souhaitez vous présenter



rappel des conditions d'inscription

Peuvent déposer un dossier d'inscription tous les candidats titulaires, ou susceptibles de l'être, d'un diplôme sanctionnant deux années d'études supérieures.

Les étudiants de Khâgne admissibles en 2019 ou 2020 aux concours des Écoles Normales Supérieures sont, sur leur demande **déposée avant le 22 juin 2020***, déclarés admissibles au CELSA et directement convoqués devant la commission d'admission. Cette mesure concerne les concours aux Écoles Normales Supérieures suivantes :

- . Ulm
- . Saclay
- . Lyon

Les candidats recevront une convocation pour connaître le jour et l'heure de leur entretien avec les membres de la commission.

pièces à fournir obligatoirement

Elles parviendront au CELSA **dans une pochette en plastique transparent ; une étiquette (collée en haut et à droite) rappellera les nom, prénom et adresse (+ adresse e-mail s'il y a lieu) du candidat.**

- 1 photo d'identité portant, au dos, l'indication du parcours d'inscription ainsi que les nom et prénom du candidat
- 2 enveloppes timbrées au tarif postal en vigueur, portant le nom et l'adresse du candidat
- un curriculum vitæ détaillé
- 1 chèque de 30 € à l'ordre de l'Agent comptable de l'université Sorbonne Université. Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée
- attestation de réussite aux épreuves d'admissibilité aux ENS (cf. plus haut)

* Les étudiants qui n'auraient pas connaissance de leur admissibilité à cette date devront contacter le secrétariat des études au 01 46 43 76 24 et confirmer leur inscription, dès publication de leurs résultats.

➡ Veuillez vous assurer que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises: aucun dossier incomplet ne sera retenu.

Attention: tout envoi parvenant au CELSA insuffisamment affranchi sera refusé.